



CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS MASCULIN-2016

ART. 1 — Organisation

A - Le championnat est ouvert à tous les licenciés masculins FFBSQ. Il se déroule en équipe de cinq.

B - Il se compose de trois divisions nationales et trois divisions régionales.

- ◆ La division Nationale 1 est composée d'une poule unique de douze équipes.
- ◆ La division Nationale 2 est composée de deux poules de douze équipes (réparties géographiquement autant que possible).
- ◆ La division Nationale 3 est composée de six poules de douze équipes (réparties géographiquement autant que possible).
- ◆ Les divisions Régionales 1, 2 et 3 sont organisées dans les régions administratives.

Les divisions Nationales 1, 2 et 3 sont gérées et contrôlées par le Comité Nationale Bowling (CNB), les divisions Régionales sont gérées et contrôlées par les ligues (ou CSR Bowling dans les ligues multidisciplinaires).

La composition des différentes divisions est définie chaque saison par le CNB et les ligues (ou CSR) en fonction des classements de la saison précédente.

C - Le Championnat de France des Clubs se déroule sur deux journées.

	Nationales	Régionales
◆ 1 ^{ère} journée :	12 & 13 mars 2016	2 & 3 avril 2016
◆ 2 ^{ème} journée :	28 & 29 mai 2016	4 & 5 juin 2016

ART. 2 — Les équipes

A - Un club peut engager autant d'équipes qu'il le désire. Il ne peut engager de nouvelles équipes que dans la division régionale la plus basse, existante ou à créer. Est nouvelle une équipe non inscrite la saison précédente.

B - Un club ne peut compter qu'une seule équipe dans chaque division Nationale 1 et 2, et un maximum de deux équipes dans la Nationale 3.

C - Il n'y a aucune limitation du nombre d'équipes d'un même club dans les divisions Régionales.

D - Chaque équipe **ne peut utiliser plus de dix joueurs** sur l'ensemble de la saison. Ces 10 joueurs doivent être licenciés dans le club à la date de la compétition. Peuvent être inclus dans les 10 joueurs les licenciés d'une « Ecole de Bowling » de la région administrative rattachés à ce club pour la saison (en respectant la règle de rattachement en vigueur).

E - Dans chaque équipe, un seul joueur de nationalité étrangère est autorisé sur les pistes.

F – Dans chaque équipe, un nombre maximum de **trois** joueurs, en situation de mutation par rapport à la saison précédente, est autorisé sur les pistes. Cette restriction ne concerne que les divisions Nationales.

G – Les remplacements sont libres. **Tout joueur ayant évolué dans une équipe ne peut concourir ensuite dans une autre équipe d'une division égale ou inférieure.** Tout joueur ayant évolué dans une équipe pour une journée peut concourir, lors d'une journée suivante, dans une autre équipe du club de la division supérieure.

ART. 3 — Déroulement de la compétition

A – Ce championnat se déroule en système « Round Robin » par points sur 2 journées :

- ◆ Par match gagné : 3 points
- ◆ Par match nul : 2 points
- ◆ Par match perdu : 1 point
- ◆ Par match forfait : 0 point (absence totale d'une équipe : **aucun joueur présent**)

B – Lors des classements définitifs de fin de saison, les équipes totalisant le même nombre de points sont départagées :

- a) Par le total des points acquis sur les 2 confrontations directes de la saison.
- b) Par le total des quilles sur les 2 confrontations directes de la saison.
- c) Par le total des quilles sur l'ensemble de la saison.

ART. 4 — Accessions et relégations

A – En division nationale, toute équipe ayant déclaré forfait pour une journée entière est reléguée d'une division supplémentaire à celle résultant de son classement à l'issue du championnat.

B – Les accessions et relégations des clubs se font dans le respect des dispositions de l'article 2A et comme précisé dans le tableau ci-dessous :

Pour la Nationale 1	<ul style="list-style-type: none">• Les 4 dernières équipes sont reléguées en Nationale 2 (sauf forfait).
Pour la Nationale 2	<ul style="list-style-type: none">• Les 2 premières équipes de chaque poule accèdent à la Nationale 1.• Les 3 dernières équipes de chaque poule sont reléguées en Nationale 3 (sauf forfait).
Pour la Nationale 3	<ul style="list-style-type: none">• La première équipe de chaque poule accède à la Nationale 2.• Les 4 dernières équipes de chaque poule sont reléguées en Régionale 1 (sauf forfait).
Pour les divisions Régionales	<ul style="list-style-type: none">• Les 2 premières équipes de Régionale 1 du Centre, d'Ile de France et des Pays de la Loire ainsi que la première équipe de Régionale 1 de chacune des autres régions administratives accèdent à la Nationale 3.• Les relégations des Régionales 1 et 2 et les accessions des Régionales 2 et 3 se font en fonction de la structure des divisions régionales concernées.

C – Dans le cas où un club, qualifié en fin de saison pour la montée dans une division nationale, en est empêché par la présence d'une autre équipe du même club ou n'accepte pas la montée, c'est l'équipe suivante au classement de sa division qui est qualifiée pour la montée. Le club empêché dans sa montée ou l'ayant refusée évolue la saison suivante dans la même division que celle de la fin de saison.

D – Tout club, qualifié la saison suivante dans une division nationale (après montée refusée ou après descente ou maintien), qui refuse son inscription dans sa division est remplacé en priorité par le club le mieux classé relégué de cette même division. Le club ayant refusé son inscription est relégué dans la plus basse division régionale.

E – Les ligues (ou CSR) adressent, au plus tôt, les résultats de chacune des journées de championnats de leurs régions.

ART. 5 — Lieux des compétitions

Le CNB détermine les lieux des compétitions pour les divisions nationales. Les ligues (ou CSR) déterminent les lieux des compétitions pour les divisions régionales.

ART. 6 — Inscriptions

A – Pour les divisions régionales, les inscriptions doivent parvenir à la Ligue (ou CSR) par l'intermédiaire des clubs, accompagnées d'un chèque de 53 Euros par équipe (voir ligue pour la date limite d'inscription). La ligue (ou CSR) adresse copie de ses poules régionales au CNB dès que celles-ci sont finalisées.

B – La ligue (ou CSR) peut demander une caution et en détermine le montant (maximum 250 Euros par équipe). Le non-encaissement du chèque de caution est subordonné à la même disposition que celle des divisions nationales. Le montant des parties est à régler à la ligue (ou CSR) lors de chaque journée.

C – Pour les divisions Nationales 1, 2 et 3, les inscriptions doivent parvenir au CNB par l'intermédiaire des clubs, accompagnées, par équipe, d'un chèque de caution de 600 Euros pour les N1 et N2 et de 300 Euros pour les N3.

D – L'encaissement du chèque de caution ne sera réalisé que sur forfait de l'équipe et après examen, par la commission des réclamations, des raisons de celui-ci.

E – Le montant des parties est à la charge des clubs. Les règlements du montant des parties de chaque journée sont sollicités lors de l'inscription et encaissés dans la semaine précédant chaque journée.

F – La date limite de retour des inscriptions est précisée dans le courrier transmis par le CNB aux clubs concernés.

ART. 7 — Réclamation

A – Toute réclamation doit être formulée et envoyée par le président du club au CNB dans un délai de cinq jours, accompagnée d'un chèque de **38 Euros**.

B – Tous litiges ou réclamations sont traités par la Commission des Réclamations composée de trois membres du CNB.

C - La structure d'appel est le CNB, statuant hors la présence des membres de la Commission.

ART. 8 — Calendrier des divisions nationales

HORAIRES (boules d'essais incluses)

NATIONALE 1 et 2

Samedi 09h45 à 13h00 (3 lignes)
Reconditionnement des pistes
Samedi 14h30 à 17h45 (3 lignes)
Dimanche 8h45 à 12h00 (3 lignes)
Reconditionnement des pistes
Dimanche 13h45 à 16h00 (2 lignes)

NATIONALE 3

Samedi 12h45 à 16h00 (3 lignes)
Reconditionnement des pistes
Samedi 17h00 à 19h15 (2 lignes)
Dimanche 8h45 à 12h00 (3 lignes)
Reconditionnement des pistes
Dimanche 13h45 à 17h00 (3 lignes)

Ces horaires pourront, en cas de nécessité, être légèrement modifiés par le délégué.

RAPPEL : AUCUNE BOULE D'ENTRAÎNEMENT APRÈS LE DÉBUT D'UNE SÉRIE

Les lieux surlignés en jaune sont sous réserve d'accord du centre

Divisions	1^{ère} journée	2^{ème} journée
Nationale 1	Villeneuve d'Ascq	Moulins
Nationale 2A	Fontaine le Comte	Orléans
Nationale 2B	Aix les Bains	Thiais
Nationale 3A	Caissargues	Annecy
Nationale 3B	Chauray	Toulouse Montaudran
Nationale 3C	Rennes	Saint-Nazaire
Nationale 3D	Flers	Troyes
Nationale 3E	Lomme	Yvetot
Nationale 3F	Chalons en Champagne	Belfort

ART. 9 — Composition des divisions nationales

NATIONALE 1

A.D.E.B DRAGUIGNAN
B.L.A.C NANTES
BOWLING CLUB DU TRIANGLE D'OR
CHAMPAGNE B.A REIMS
EAGLES WITTELSHEIM
LILLE UNIVERSITÉ CLUB
MILLENIUM B.A REIMS
PROMOSTARS DUARIG
SHARKS
SKITTLE FRANCHE COMTÉ
STRIKE 59 VILLENEUVE D'ASCQ
T.O.A.C TOULOUSE

NATIONALE 2A

ANGERS BOWLING CLUB
AS BOWLING CLUB LIMOUSIN LIMOGES
BOWLING ADOUR BAYONNE
BAC BOWLING ATHLETIQUE CLUB
B C POITEVIN POITIERS
B.L.A.C. NANTES
FUN BOWLERS
JOCK CHANCE
RILAX BOWLING CLUB
SMOC BOWLING ST-JEAN DE BRAYE
USC DCL
WINNER'S ORLEANS

NATIONALE 2B

LITTORAL BC GRAVELINES
BOWLING CLUB MONETEAU AUXERRE
BCO COURBEVOIE
CRAZY BOWLERS BC CHELLES
FORCE CINETIQUE / AS PTT
LES VIKINGS HONFLEUR
LMBA LES MUREAUX
RED WOLVES AIX LES BAINS
SPORTING BOWL CHAMBERY
SKITTLE CLUB FRANCHE COMTE
SLUC NANCY
STRIKE 59 VILLENEUVE D'ASCQ

NATIONALE 3A

BOWLING CLUB D'AIX EN PROVENCE
BOWLING CLUB DE ROANNE
BC TRICASTIN ST PAUL 3 CHATEAUX
BC OCCITAN MONTPELLIER
B C S ANNECY
GALACTIC 300
LES LIONCEAUX DIJON
LES SPEED BOWLS
NEMAUSUS BC NIMES
QUIHO SIX FOURS
STARBOWLERS AVERMES-MOULINS
UST BOWLING ST TROPEZ

NATIONALE 3B

AS BOWLING CLUB LIMOUSIN LIMOGES
AS LEGRAND BOWLING LIMOGES
ASPTT TOULOUSE
BOWLING CLUB DES JALLES ST MEDARD
B C POITEVIN POITIERS
MERIGNAC BOWLING ASSOCIATION
NEW WAVE BOWLING LA ROCHELLE 1
NEW WAVE BOWLING LA ROCHELLE 2
PAU BCA 64
PLANET 117 BOWLING CLUB TARBES
SAINT PAUL SPORTS BOWLING
T.O.A.C. TOULOUSE

NATIONALE 3C

ASPTT BOWLING NANTES
BOWLING CLUB CHERBOURG 1
BOWLING CLUB CHERBOURG 2
BOWLING CLUB 35 RENNES
BOWLING CLUB DES OLNES
FUN BOWLERS 1
FUN BOWLERS 2
OBAC RENNES
PAC MAN NANTES
ROCKETS NANTES 1
ROCKETS NANTES 2
TOURS BOWLING CLUB-ECOLE

NATIONALE 3D

BC FLEURYSSOIS
BC FONTENAY CHAMPIGNY
BOWLING CLUB LE MANS
BOWLING CLUB THIAIS
BOWLING CLUB VINCENNOIS
FLERS BOWLING IMPACT
JACKPOT
SCORPIONS BOWLING 1
SCORPIONS BOWLING 2
TROYES GYMNIQUE BOWLING
USC DCL
WALLABIES ORLEANS BOWLING

NATIONALE 3E

ACB AMIENOIS 1
ACB AMIENOIS 2
BC FLANDRES
BOWLING CLUB LES VIKINGS
BOWLING CLUB ROUEN LE DRAGON
BCE JOINVILLE
C.S.G. BOWLING NOTRE DAME DE GRAVENCHON
CARPE DIEM
CS BOWLING DE NOGENT
LILLE UNIVERSITE CLUB
TEMPLIERS BOWLING CLUB ST MAXIMIN-CREIL
X BOWLINGS SYMPAS CINETIC PLC

NATIONALE 3F

A.B.C. PONT A MOUSSON
ATSCAB BESANCON
BOWLING CLUB DUCKY BESANCON
BOWLING CLUB CHALONNAIS
EUROPEEN B.C. THIONVILLOIS
LES AIGLES AUXERRE MONETEAU
LES DRAGONS DE COLMAR 1
LES DRAGONS DE COLMAR 2
PIN BULLS
SKITTLE CLUB FRANCHE COMTE 1
SKITTLE CLUB FRANCHE COMTE 2
SLUC NANCY